

Annoncée pour les prochaines semaines, la campagne nationale de vaccination contre le coronavirus arrive à grands pas. Depuis mardi, la Ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur ont mis en place une plateforme internet afin de faciliter la logistique pour le jour J.

Pour ceux qui le souhaitent, il est donc possible de se pré-enregistrer auprès de la plateforme locale [à cette adresse](#). Une démarche réalisée en partenariat avec l'ARS PACA, qui vise à recenser les personnes désirant se faire vacciner.

Les objectifs de ce recensement sont multiples : Définir le nombre de vaccins nécessaires au niveau local, classifier les personnes par groupes prioritaires, informer les signataires sur la campagne de vaccination et surtout permettre à ceux n'ayant pas accès à la vaccination de s'appuyer sur les services de la Ville ou de la Métropole afin de trouver une solution pour remédier au problème.

Il va s'en dire qu'il s'agit d'une démarche volontaire, absolument pas obligatoire. Dans la même idée, les services de la Métropole précisent « *qu'il n'est pas obligatoire de s'y inscrire pour avoir accès à la vaccination auprès d'un praticien de santé* » .

[Signaler un abus](#)

**Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)